



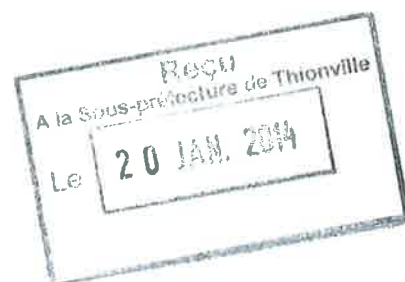
Extrait du registre des délibérations Réunion du 9 janvier 2014

Membres élus : 5
En activité : 5
Membres présents : 5
Membres ayant donné procuration : 0
Membres absents excusés : 0
Membres absents : 0

L'an deux mille quatorze, le neuf janvier à dix-huit heures et trente minutes, se sont réunis, conformément aux statuts, les membres du conseil d'administration de la régie personnalisée Le Gueulard + en mairie de Nilvange, sur convocation du doyen d'âge, Monsieur René GORI, adressée le 19 décembre 2013.

Etaient présents :

Elu communautaire : M. René GORI
Elue communautaire : Mme Karima MOUMENE
Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA
Personne qualifiée : M. Pascal MADELAINE
Personne qualifiée : M. Christian SCHOTT



N° 2014-02

OBJET : ELECTION D'UN PRESIDENT

Conformément aux statuts de la régie personnalisée « Le Gueulard + », titre II article 5 3ème paragraphe, Mme René GORI, doyen d'âge, Président de séance, donne lecture des articles 5.3 et 6.1 des statuts susmentionnés et procède à l'appel des candidatures pour l'élection du Président à la majorité absolue et à bulletin secret.

Est candidat :

➤ M. René GORI

Le vote à bulletin secret sur le nom du candidat a donné les résultats suivants :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 5

A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante
ou dans lesquels les votants se sont fait connaître 0

Reste : pour le nombre des suffrages exprimés 5

Majorité absolue 3

Ont obtenu :

M. René GORI 5 voix

M. René GORI ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé élu **PRESIDENT** du Conseil d'administration de la régie personnalisée « Le Gueulard+ ».

Pour copie conforme au registre,
le compte rendu de cette délibération sera affiché
à l'hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard +)
Hayange, le 09 janvier 2014
Le Président,



René GORI

